



**RENCONTRES NATIONALES
« PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS ET RURALITÉ »
17 ET 18 MAI 2017 _ SAINT-LIZIER**

SYNTHESE DE L'ATELIER 3 DU MARDI 17 MAI 2017 APRES-MIDI :

« QUELLE CONSTRUCTION PARTICIPATIVE D'UN PROJET DE TERRITOIRE PARTAGE ? »

Comment co-construire un projet de territoire de manière participative et collective ? Et, comment mettre en place une gouvernance territoriale en conséquence qui permette de porter sur la durée ce projet de territoire ? Quels outils et/ou méthodes peuvent faciliter la mise en œuvre de cette démarche ? Comment les habitants peuvent-ils participer de manière active au projet de territoire mais aussi aux démarches d'amélioration ? Aux travers d'exemples et de témoignages, il s'agira de réfléchir aux espaces possibles de rencontres pour définir un projet de territoire mais aussi aux outils permettant la création de ces espaces (SOLIMA, conseil de développement, SDAASP...) ainsi qu'aux personnes (acteurs, élus et publics) pouvant composer la gouvernance du projet de territoire afin qu'elle soit la plus représentative possible.

Animateurs : Rémi FAURE, consultant dans le secteur des musiques actuelles et **Sébastien Cornu**, président de l'UFISC (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles)

Rapportrice : VERA BEZSONOFF (La FEDELIMA)

RESSOURCES PARTAGEES LORS DE L'ATELIER

- **Sur les tiers-Lieux :**
 - Ressources issues de la dernière Biennale du design de Saint Etienne, une approche très complète de ce que sont les Tiers-Lieux : <https://nicolasloubet.gitbooks.io/fork-the-world/content/chapter3/intro.html>
 - Comment créer un tiers-lieu (poster) : <http://www.ruralite.fedelima.org/?mdocs-file=1157>
 - Sur le site de la coopérative des Tiers-Lieux, on trouve de nombreuses ressources (en licence creative commons), leur proposition d'accompagnement et de formation : <https://coop.tierslieux.net>
 - Pour localiser les Tiers-Lieux en région Occitanie : <http://www.tierslieuxoccitanie.com>

- **Sur les droits culturels :**

- un article très clair de Jean-Michel Lucas permettant de décortiquer l'article 103 de la loi NOTRE : <http://www.ruralite.fedelima.org/?mdocs-file=1091>

- une présentation de la démarche PAIDEIA pour analyser ses pratiques au regard des droits culturels et consulter les "cas d'école » déjà étudiés : <http://www.ruralite.fedelima.org/?mdocs-file=1085>

Et leur site : <http://droitsculturels.org/paideia4d/>

- pour aller encore plus loin : [une bibliographie assez complète](#)